

TABLE DES MATIERES

1) Mission Statement

2) Chiffres clés

4) Organigramme

5) Historique du groupe Delen

8) Administration et surveillance

9) Rapport du conseil d'administration

13) L'année 2004

19) La Banque Delen et ses services

29) Comptes annuels consolidés

35) Comptes annuels statutaires

42) Adresses du groupe



Créé en 1936, le groupe Delen est aujourd'hui spécialisé, au travers de la Banque Delen, dans la gestion de patrimoine et les opérations sur valeurs mobilières.

Votre patrimoine en sécurité et en bonnes mains:

- une stratégie conservatrice bien étudiée,
- une approche patrimoniale complète, incluant les aspects juridiques, fiscaux et successoraux,
- la confiance grâce à la continuité dans les relations avec votre gestionnaire de patrimoine,
- le suivi personnalisé par des spécialistes indépendants.

Vos opérations sur titres diligentement et correctement exécutées:

- une informatique performante,
- des rapports réguliers et circonstanciés,
- notre longue expérience,
- une approche systématique et ciblée.



Chiffres clés

Groupe Delen

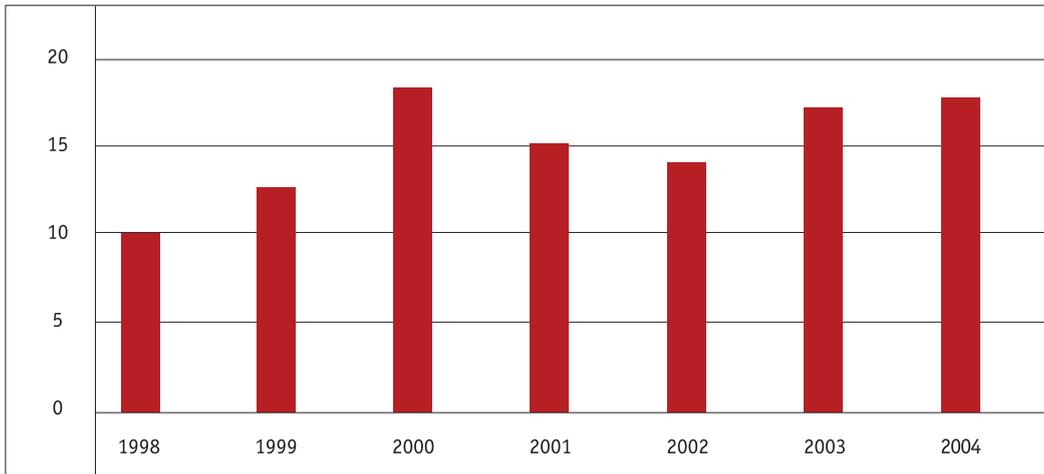
au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003	2002	2001	2000
Banque Delen (consolidée)					
Fonds propres après répartition	81 383	90 056	84 011	73 980	66 191
Bénéfice net (part du Groupe)	17 824	17 097	14 031	15 575	18 074

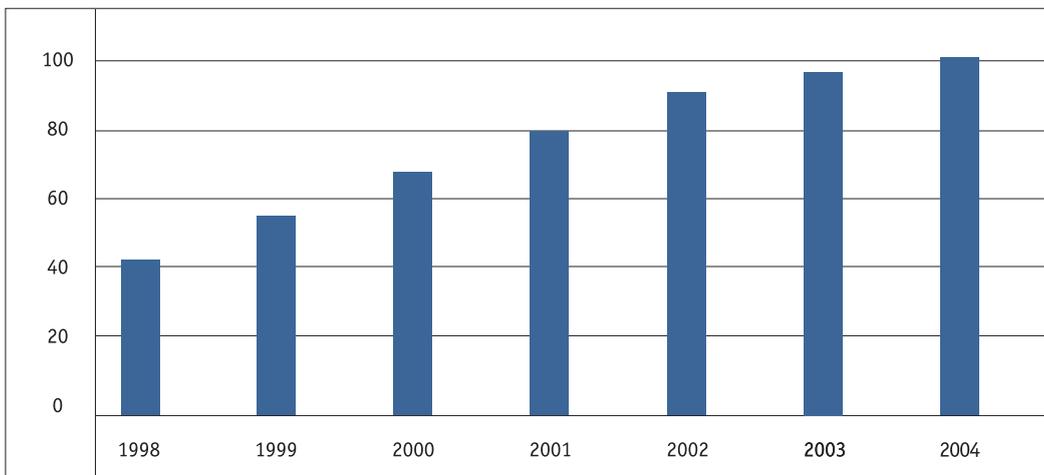
Delen Investments (consolidée)

Total du bilan	911 532	838 508	845 839	976 299	1 011 604
Fonds propres après répartition	103 130	96 254	90 227	79 706	67 870
Dépôts des clients	6 753 012	5 910 311	5 108 820	5 833 901	5 829 965
Portefeuille titres	539 926	518 180	550 454	546 097	511 558
Bénéfice brut avant impôts	27 855	23 761	23 085	24 547	28 699
Bénéfice net (part du Groupe)	17 355	16 852	14 428	15 693	17 195
Cost-income ratio (avant goodwill)	38,5%	42,9%	45,4%	45,4%	41,5%
Personnel	124	114	114	132	141

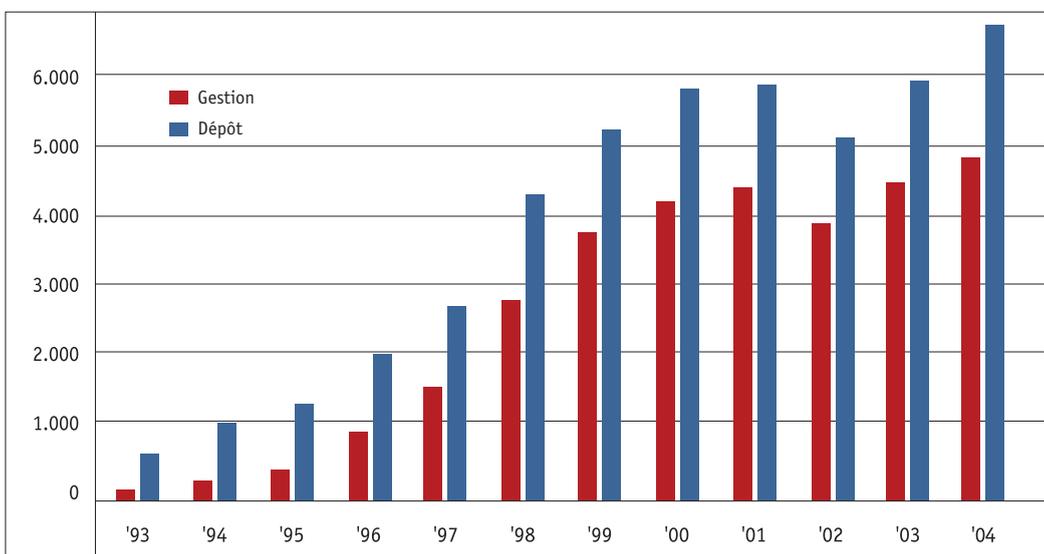




Bénéfice net Groupe Delen en millions d'EUR

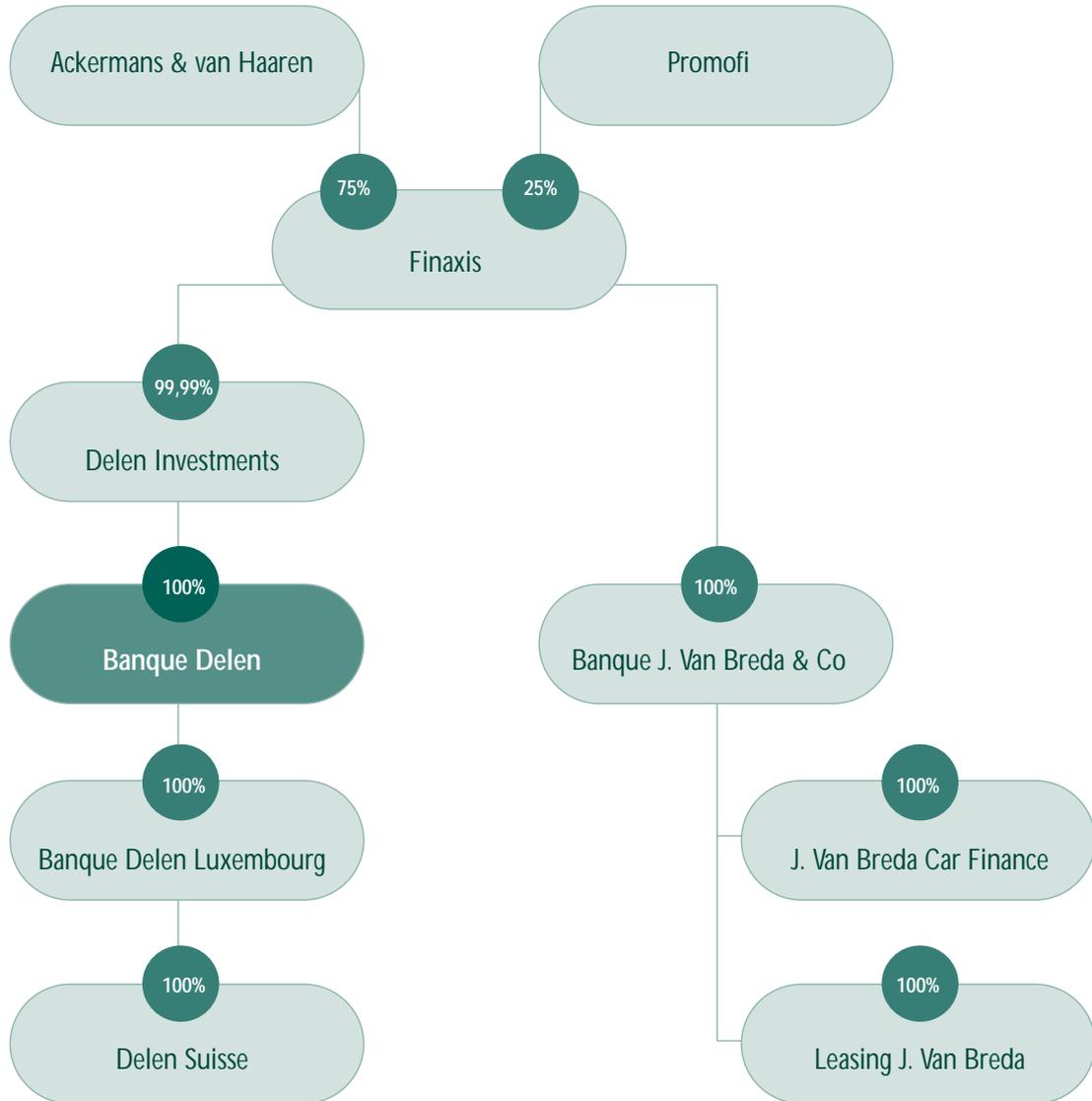


Fonds propres Groupe Delen en millions d'EUR



Capitaux en gestion et en dépôt (millions d'EUR)

Organigramme



Historique du groupe Delen



1936

André Delen s'établit à Anvers comme agent de change.

1975

André Delen cède la direction de Delen & Co à ses fils Paul et Jacques, qui poursuivent la politique de la maison: élaboration, de concert avec le client, d'une stratégie de placement équilibrée et conservatrice, axée sur la sécurité et la tradition, et fondée sur un large éventail d'instruments de placement. Le suivi professionnel assuré par des spécialistes garantit une gestion fructueuse des avoirs du client.

1987

Delen participe avec la Banque Paribas Luxembourg à la constitution d'une société de bourse au Grand-Duché.

1989

Introduction en bourse de Bruxelles du holding Delen. Repositionnement autour de la gestion discrétionnaire de patrimoine.

1992 - 1996

L'expansion s'accélère avec la fusion, en 1992, du holding Delen avec Ackermans & van Haaren. Delen renforce encore sa position en reprenant la clientèle de Verhaegen, Goossens, De Roeck & Co.

En 1994 le groupe reprend la Banque de Schaetzen à Liège, qui est rebaptisée 'Banque Delen & de Schaetzen', ou plus simplement Banque Delen. La Banque Delen poursuit sa croissance avec, notamment, la reprise de la société de bourse bruxelloise Goffin, Lannoy & Cie (1995) et un accord de coopération avec MM. De Ferm, de la société de bourse anversoise du même nom (1996). Fin 1996 la Banque Delen reprend les principaux clients, le personnel et le siège de Delen & Co.

En 1996 encore, la Banque Delen Luxembourg ouvre à Genève sa filiale Delen (Suisse) SA.

1997 - 1999

La filiale luxembourgeoise du groupe Delen acquiert le statut bancaire.

Fin 1997, Ackermans & van Haaren et le groupe J. Van Breda décident de rapprocher leurs filiales dans le holding bancaire Finaxis.

A Bruxelles, en 1998, Delen participe pour 50% à la constitution de Fides Asset Management, un gestionnaire de fortune indépendant.

En 1999 le capital de la Banque Delen est porté à 30 millions d'€. A Genève, la filiale Delen (Suisse) SA acquiert le statut de "négociant en valeurs mobilières".

2000 - 2004

La Banque développe un nouveau site internet 'Delen Online', qui est proclamé, en octobre 2000, meilleur site belge dans cette catégorie.

Cherchant à renforcer encore sa présence à Bruxelles et en Wallonie, la Banque acquiert en novembre 2000 la société de bourse Havaux.

En 2001 Delen ouvre un vrai siège bancaire en Flandre Occidentale: les agents qui travaillaient avec Delen depuis 10 ans à Courtrai et Roulers sont regroupés dans l'Accent Business Center à Rumbeke (Roulers).

En 2002, à Bruxelles, Delen participe pour 50 % à la constitution de Vega Asset Management, un gestionnaire de fortune indépendant. Le groupe réunit, dans le nouveau siège avenue de Tervuren 72, toutes ses équipes, c'est-à-dire Havaux, les agents délégués Goffin, Lannoy ainsi que les gestionnaires de fortune Fides et Vega.

La Banque Delen crée de nouveaux compartiments dans ses sicav: Athena Immo Rente, Athena Global Opportunities, Athena Stability, Athena Corporate Bonds.

Fin 2003 Ackermans & van Haaren a annoncé un accord de principe avec les actionnaires familiaux de J. Van Breda & C° concernant la reprise de leur participation de 40% en Finaxis.

En février 2004 ce remaniement de la structure d'actionnariat s'est concrétisé, et la famille Delen a acquis, via Promofi, une participation de 25% dans Finaxis.

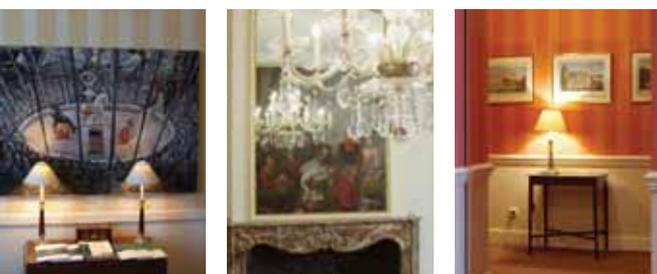
au 31 décembre en millions d'EUR

Le holding bancaire FINAXIS et notre banque-soeur BANQUE J.VAN BREDA & Co

	2004	2003	2002	2001	2000
Finaxis (consolidée)					
Fonds propres après répartition	310,9	294,7	272,9	253,6	234,6
Bénéfice net (part du Groupe)	37,4	32,6	28,3	28,1	28,9

Banque J.Van Breda & Co (consolidée)

Total du bilan	2 331,6	2.007,4	1.900,6	1 835,9	1 778,3
Fonds propres après répartition	141,8	133,8	126,2	115,5	105,3
Dépôts des clients	1 471,1	1.381,2	1.284,1	1 224,3	1 168,1
Crédits à la clientèle privée	1 635,1	1.450,6	1.431,7	1 420,8	1 305,1
Bénéfice net (part du Groupe)	24,0	19,6	17,7	16,2	15,5
Cost-income ratio	55,0%	54,0%	52,0%	57,0%	54,0%
Personnel	393	395	391	373	391



Conseil d'Administration

Président Jan Suykens

Administrateurs Luc Bertrand
Filips De Ferm
Piet Dejonghe
Jacques Delen
CVA Delen Investments, vert. door Paul Delen
Paul De Winter
René Havaux
Carlo Henriksen
Thierry Maertens de Noordhout
Pierre Sureda

Commissaire André Clybouw

Comité de Direction

Président Jacques Delen

Membres Filips De Ferm
Paul De Winter
René Havaux
Thierry Maertens de Noordhout



Rapport du Conseil d'Administration

9



2004 fut une année bien remplie, durant laquelle notre Banque, exploitant toutes les possibilités d'accompagner ses clients, a pu renforcer sa position.

Marchés financiers

C'est ainsi que 2004 nous a permis de faire valoir l'importance de notre gestion de patrimoine.

Les marchés ont été caractérisés par une volatilité toujours moindre et un faible taux d'activité. Les bourses d'actions ont connu une année assez terne, ne reprenant un peu de couleurs que dans les derniers mois. Les returns moyens des indices internationaux n'ont donc pu atteindre que 4%. La Bourse belge a fait exception, réalisant pour la première fois depuis 1998 une belle prestation.

Les hausses observées sur les marchés ne sont d'ailleurs pas uniformément réparties : alors qu'en 2003 nous avons assisté à une reprise des valeurs de technologie, en 2004 ce secteur a connu une baisse et nous avons assisté au progrès des valeurs énergétiques, défensives et bancaires.

En 2005 il s'agira de mettre l'accent sur d'autres secteurs et d'autres pays.

Une analyse correcte des secteurs du marché et un choix judicieux dans la composition des portefeuilles restent donc, aujourd'hui comme hier, de la plus haute importance. La gestion de fortune reste une affaire d'expérience. Notre Banque reste, traditionnellement, prudente et agit de manière réfléchie dans ce métier délicat.

Nous ne cédon pas aux caprices de la mode, et l'intérêt du client reste au centre de nos préoccupations lors de l'analyse des possibilités d'investissement. Nos critères de sélection sont sévères : les trois principaux sont la sécurité, la visibilité des objectifs à long terme et le potentiel de hausse.

Nos objectifs restent donc la protection du patrimoine et un rendement correct pour le client.

S'appuyant sur ces principes, le savoir-faire de nos gestionnaires leur a permis de générer en 2004 de beaux returns pour les actifs que nos clients nous ont confiés.

Conseil patrimonial

Depuis des années notre Banque met l'accent sur l'importance essentielle, pour le patrimoine, d'un comportement fiscal correct et d'une totale disponibilité. Dans le prolongement des régularisations fiscales spontanées, le thème dominant de l'année 2004 fut l'amnistie fiscale (DLU).

Au début de l'année, nos juristes, nos éléments commerciaux et notre administration ont eu fort à faire pour interpréter des textes souvent peu cohérents et pour adapter nos systèmes. Soucieux de fournir un service de qualité, nous avons renforcé notre équipe par l'engagement de nouveaux collaborateurs.



La DLU, matière technique s'il en était, nécessitait un certain savoir-faire. Nous n'avons pas perdu de temps : dès le premier semestre, alors que l'opinion publique était encore très critique face à cette amnistie, les collaborateurs de tous nos départements se sont bien préparés.

Ils ont d'ailleurs partagé leurs connaissances avec les autres conseillers de nos clients : notaires, comptables et autres experts furent invités à de petits ateliers sur le thème de l'«amnistie fiscale». Nous y avons plaidé, comme à notre habitude, pour un patrimoine disponible, structuré et fiscalement en ordre.

Forte de l'expérience de ces entretiens avec un public à l'esprit critique, notre Banque a pu, avec une équipe relativement restreinte qui a très bien fonctionné, garantir une application correcte de la DLU et apporter des réponses adéquates aux questions que se posaient nos clients.

En région flamande, le décret Van Mechelen concernant les donations a démontré, une fois encore, tout son intérêt au niveau sociétal. Nos conseils ont permis à nos clients de profiter, eux aussi, des avantages de cette nouvelle législation.

En Wallonie et à Bruxelles également, l'amnistie fiscale fit l'actualité des derniers mois de l'année. L'effet de la mesure aurait sans doute pu y être plus grand encore si les autorités régionales avaient saisi plus tôt l'importance de mesures d'accompagnement sur le plan des droits de succession.

Nos clients ont apprécié notre savoir-faire, et durant les derniers mois de l'année nos commerciaux et nos conseillers patrimoniaux ont été littéralement submergés.

Le résultat est à la mesure de l'effort fourni : nous avons délivré près de 900 attestations, et versé à l'Etat quelque 30 millions € de contributions au titre de la DLU.

L'afflux net de capitaux en 2004 dépasse d'ailleurs le demi-milliard d'euros, sans compter l'effet de la hausse boursière. Ce renforcement de la base de nos dépôts est la réalisation la plus importante de notre Banque en 2004. Nous souhaitons remercier notre personnel pour les efforts fournis, et nous sommes convaincus que nous continuerons à démontrer à nos clients que nous sommes dignes de la confiance qu'ils nous accordent.

Pour l'avenir également, le conseil patrimonial demeure important. Bien souvent une connaissance imparfaite de la législation fiscale belge conduit à des comportements irrationnels, et nous considérons qu'il nous appartient d'exposer ces matières de la façon la plus claire.

Reconnaissance par nos pairs

Chaque année, la revue Euromoney publie les résultats d'une enquête réalisée auprès de nos confrères du secteur du private banking, visant à désigner la "meilleure" banque privée. C'est avec plaisir que nous constatons que, pour le marché belge, la Banque Delen est chaque fois citée en deuxième ou en troisième position.

Nous figurons en deuxième place pour les critères 'Best at privacy and security' et 'Best at relationship management', et en troisième pour le critère 'Best at private banking'. Ceci nous conforte dans notre stratégie de niche qui ne s'intéresse qu'au client particulier afin de mieux apprécier ses besoins et rencontrer ses souhaits.

Beaux résultats

Au 31 décembre 2004 le total des actifs confiés au Groupe Delen atteignait 6.753 millions €, un nouveau record historique pour notre Banque. La hausse de 843 millions € par rapport à 2003 démontre une fois encore la confiance de nos clients.

Le bénéfice courant 2004 du Groupe Delen a atteint 27,2 millions €, en hausse de 13% par rapport à l'an dernier

Notre bénéfice net consolidé s'établit à 17,8 millions €, soit 4% de plus qu'en 2003. L'écart entre résultat net et résultat courant est pratiquement exclusivement constitué des 9,5 millions € d'impôts (35%). Toutes les filiales ont contribué à ce résultat net positif.

Le résultat courant comprend des plus-values sur notre propre portefeuille de placements, essentiellement en obligations d'Etat, pour un montant de 2,5 millions €, un niveau comparable à celui de l'année dernière.

Depuis des années, la maîtrise des coûts et l'efficacité de l'organisation caractérisent notre groupe, qui peut faire état d'un cost-income-ratio de quelque 40%, un chiffre exceptionnellement bas dans notre secteur.

En matière de placements financiers pour compte propre, notre Banque fait preuve de la plus grande prudence, et fait le nécessaire pour contrôler les risques de prix, de crédit, de liquidité et de flux financiers. Elle ne pratique pas de techniques de hedging.

Résultat statutaire

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à 13.414.332,38 €.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit le bénéfice à répartir de 28.406.726,36 €, comprenant le bénéfice reporté des années précédentes :

• dotation à la réserve légale	670.716,62 €
• transfert aux réserves immunisées	197.090,12 €
• rémunération du capital sous forme de dividendes	26.539.367,58 €
• report à nouveau	999.552,04 €

Sous réserve de l'approbation de cette proposition de répartition bénéficiaire, les fonds propres de la SA Banque Delen s'élèvent à 47,1 millions €. Si l'on y ajoute le fonds général de prévoyance de 7 millions €, la Banque dispose donc de fonds propres de 54,1 millions €.

Les fonds propres consolidés, y compris le fonds général de prévoyance, sont de 90,9 millions €.

Perspectives

Avec son habituelle approche prudente, la Banque souhaite aller plus loin sur la voie qu'elle s'est tracée pour poursuivre l'exécution de sa stratégie réfléchie.

Elle est prête à relever le défi que constituent la répétition en 2005 de ses beaux résultats de l'année dernière et la poursuite de son rythme de croissance.

C'est là le vœu clairement exprimé de notre Groupe et de ses actionnaires, et nous nous efforçons d'y parvenir en harmonie avec notre organisation et notre environnement.

Anvers, 10 février 2005.



Un millésime sans grand relief

La croissance économique globale ne nous a pas réservé de grandes surprises en 2004, ni dans un sens ni dans l'autre.

Durant les six premiers mois, l'économie mondiale a certes pu poursuivre sur sa lancée de la forte reprise qui avait débuté en 2003. Mais dès le deuxième trimestre sont apparus les premiers signes d'un ralentissement généralisé. Avec une croissance de quelque 4% l'économie américaine a continué à faire mieux que l'Europe qui en resta à un modeste 2%. Tant en Allemagne qu'en France, on fut même au bord de la récession sous l'effet conjugué d'une nouvelle hausse de l'euro face au dollar et de la faiblesse structurelle de la consommation des ménages. L'Europe de l'Est (4.4%) et l'Amérique latine (5.2%) ont réalisé de belles performances.

Depuis le second trimestre 2004 la baisse des exportations nettes et le niveau décevant des investissements des entreprises ont donné un coup d'arrêt à la croissance de l'économie du Japon. La Chine a quelque peu ralenti mais son économie a fait preuve de plus d'équilibre. La région asiatique profite des rationalisations du secteur industriel et de la finance, de l'excédent de la balance courante et des réformes politiques qui ont contribué à créer un climat plus stable pour les investisseurs.

La croissance resta relativement soutenue en dépit de quelques évolutions déroutantes du climat économique. C'est ainsi qu'on vit le pétrole s'envoler (+30%) tandis que l'euro poursuivait face au dollar la hausse amorcée en 2002, y ajoutant pas moins de 8%.

Le déficit courant des Etats-Unis atteignit de nouveaux records, tandis que la création d'emplois peinait à décoller. Pour couronner le tout, la banque centrale américaine a relevé pas moins de cinq fois ses taux courts de 25 points de base.



Prestations boursières et évolutions sectorielles

Malgré un départ glorieux, les principales places boursières n'ont pu clôturer l'année que sur un rendement modeste de 4% en euro. Les principaux soucis concernaient la hausse du prix du pétrole, le repli du dollar américain par rapport à l'euro, la crainte d'une surchauffe rapide de l'économie chinoise, le ralentissement de la croissance mondiale et le relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

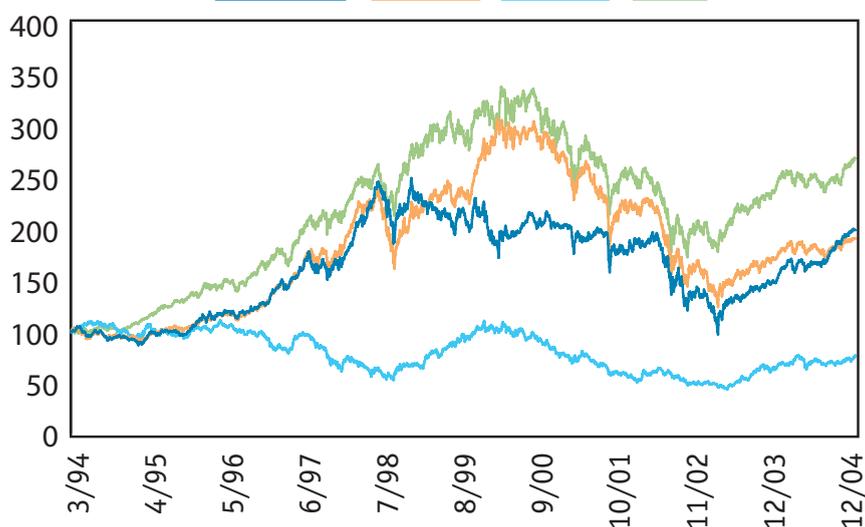
Trêve de pessimisme, 2004 nous apporta également quelques satisfactions : pensons à la croissance importante des bénéfices des entreprises, aux dividendes attrayants et peut-être à l'arrivée d'une nouvelle période de fusions et d'acquisitions. Plus près de chez nous, le marché belge a agréablement surpris le monde financier en effaçant pratiquement la décote qu'il présente généralement par rapport au reste du monde. Enfin, en euro, la performance des marchés asiatiques hors Japon mérite également d'être mentionnée. Les secteurs défensifs comme les services publics, les telecoms et le pétrole furent à la pointe,

tandis que les technologiques et la pharmacie étaient source de déceptions.

Démentant les prévisions moroses des observateurs financiers, les marchés obligataires ont également enregistré une forte progression en 2004. Dans la zone euro, la baisse du billet vert et la dégradation des différents baromètres de conjoncture ont érodé de 60 points de base les taux d'intérêt à 10 ans. Aux Etats-Unis, on aurait pu croire que la forte croissance économique et le resserrement monétaire de la Fed auraient raison des taux à 10 ans. Il n'en fut rien; ils n'ont pas bougé d'un iota, entre autres parce que finalement la hausse des prix pétroliers n'a pas fait déraiper l'inflation comme d'aucuns le craignaient. En outre, on s'attend à ce que la banque centrale japonaise intervienne à nouveau massivement sur les marchés des changes pour contrecarrer la chute du dollar, intervention qui prendrait notamment la forme d'achats d'obligations américaines, ce qui maintiendrait les taux d'intérêt à un niveau artificiellement bas.

Le monde durant les dix dernières années. Evolution des indices convertis en EUR

bel 20 (Belgium) - sxxp (Europe) - msdufe (Asia) - spx (USA)



Tendances des marchés des valeurs

Après une timide reprise au premier semestre, le dollar américain reprit sa descente et atteignit le niveau jamais vu de 1.35 pour un euro. Le colossal déficit de la balance commerciale en était toujours le principal responsable. Maintenant que le sentiment du monde boursier, qui a vécu depuis 2001 une chute de plus de 40%, est devenu très négatif quant à l'évolution future du billet vert, on peut commencer à envisager une reprise. L'Europe et le Japon ont déjà exprimé leur intention d'intervenir si une pression accrue devait peser sur leurs exportations. Une nouvelle hausse de l'euro face au dollar n'aurait d'ailleurs qu'un impact limité sur le déficit courant des USA, qui se situe principalement sur les marchés asiatiques en forte croissance. Les taux courts américains sont dès à présent plus élevés que les taux prévalant en Europe, et les analystes s'attendent à voir l'écart se creuser encore en 2005. Enfin, la croissance économique reste bien plus forte aux Etats-Unis que dans la zone euro. C'est pourquoi nous tablons sur une appréciation du dollar dans la première moitié de l'année, mais elle restera probablement limitée vu le déficit courant de la première puissance économique mondiale.

US Dollar contre Euro

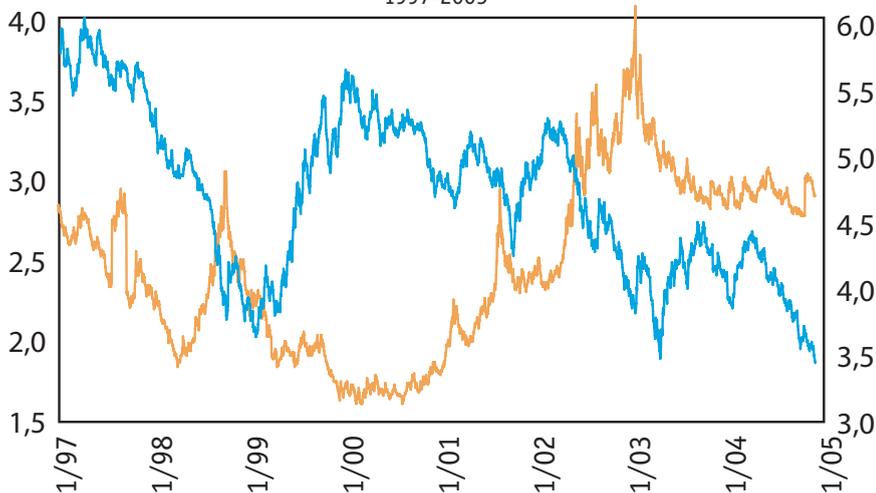


Perspectives et stratégie

Pour 2005, les perspectives pour les marchés d'actions sont assombries par la poursuite du ralentissement de l'économie mondiale et de la croissance des bénéfices des entreprises. Il n'est cependant pas interdit à celui qui investit en actions de viser un rendement correct. Les actions constituent d'ailleurs une alternative valable aux obligations, fragilisées par le niveau historiquement bas des taux d'intérêt. Il se trouve encore, en Europe et en Asie, bon nombre d'entreprises disposant, suite à la mise en œuvre de plans d'économies, de réelles possibilités d'augmenter leurs marges. Les cash flows ainsi générés devraient permettre à ces entreprises de créer de la valeur ajoutée pour leurs actionnaires par une politique de dividende plus généreuse ou des rachats d'actions. Les restructurations ayant permis à ces sociétés d'accumuler à l'actif d'importantes liquidités, une nouvelle vague de fusions et reprises n'est pas à exclure. Nous pensons par ailleurs discerner quelques opportunités dans des secteurs défensifs tels que l'industrie pétrolière ou les services aux collectivités.

La poursuite du resserrement monétaire et les conséquences de la chute du dollar font apparaître, pour le premier semestre de 2005, des risques pour les taux obligataires américains qui se situent actuellement à un niveau historiquement bas. Nous considérons donc qu'il faut rester prudent en matière d'obligations, à tout le moins dans l'immédiat. En Europe, les risques sont moindres : la croissance y est plus modérée, l'inflation devrait se tasser et les autorités de l'Union Européenne devraient moins fustiger le déficit budgétaire de leurs membres. A long terme, nous estimons que les taux resteront structurellement bas tant en Amérique qu'en Europe. Les demandeurs d'emploi sont nombreux ; il ne faut dès lors pas craindre de hausse salariale. Le degré d'occupation des entreprises est relativement faible, tout comme la croissance économique en général. A long terme, l'inflation ne devrait donc pas dérapier. Dans cette perspective, le risque à la baisse des obligations devrait rester limité, tout comme leur potentiel de hausse d'ailleurs.

Rendement des dividendes - FTSE Eurotop 300 (moyenne 2,5%)
Rendement des obligations à 10 ans en Allemagne (moyenne 4,7%),
1997-2005



L'année dernière a également été placée sous le signe de la rationalisation de nos bureaux.

Malgré des désagréments passagers, les travaux au siège social d'Anvers nous ont apporté un environnement de travail adapté qui nous permet de vous offrir un service encore meilleur. Les divers départements qui sont directement au service du client ont été regroupés dans un vaste espace réaménagé qui couvre toute la partie arrière des cinq hôtels de maître qu'occupe la Banque sur la Jan Van Rijswijcklaan. Ils y forment une véritable "ligne de production" où l'on peut suivre tout le processus de la gestion de patrimoine, du premier entretien avec le gestionnaire à l'ouverture de compte et aux transactions en portefeuille.

En 2005 la prochaine phase de ces travaux sera consacrée à l'amélioration des locaux de réception, afin que vous vous sentiez encore mieux chez nous.



La Banque Delen et ses services



GESTION DE PATRIMOINE UNE QUESTION DE CONFIANCE

Vous ne confieriez pas votre argent à n'importe quelle banque. La Banque Delen prend le temps d'analyser vos placements. Avec vous, nous pensons plus loin. Nous vous convainquons par notre intuition et notre feeling basé sur des années d'expérience. Parce que seul un gestionnaire professionnel de patrimoine mérite votre confiance.

Expertise

Pour tous les types de placements, la Banque Delen vous offre son expertise. Votre gestionnaire de portefeuille et son équipe sont toujours à votre service avec leurs analyses documentées et leur gestion raisonnée de votre patrimoine.

L'indépendance de la Banque Delen lui permet de faire un choix objectif parmi les instruments de placement de divers émetteurs et institutions. Votre portefeuille est composé de valeurs de la meilleure qualité. Année après année, nous recherchons constamment un rendement conforme au marché. Votre fortune augmente grâce à une gestion dynamique mais prudente qui prend en compte tous les aspects juridiques, fiscaux et successoraux de votre patrimoine global.

Nous prenons également en compte l'impact de vos placements sur le reste de vos avoirs. Car nous n'avons qu'un seul but : la croissance de votre patrimoine.

L'accent est mis sur une gestion personnalisée, adaptée à vos besoins. Les décisions d'investissement étant prises par un comité central, la gestion de votre portefeuille n'est pas le fait de la vision d'une seule personne mais est le reflet de la "philosophie Delen" que vous avez choisie.

Personnalisation

La Banque Delen affecte à chacun de ses clients un gestionnaire personnel. Il veille à ce que vos placements soient adaptés à vos besoins individuels.

Le premier entretien vous permettra d'exposer à votre gestionnaire vos besoins, vos préférences, la structure actuelle de votre patrimoine et de votre portefeuille. En accord avec vous, il fixera des objectifs précis, une stratégie claire et une proposition concrète d'investissement. Nous rédigerons ensuite un contrat de gestion de patrimoine, dans lequel notre stratégie est spécifiée. Dès lors la gestion proprement dite commencera.



Transparence

Une bonne communication et une confiance réciproque sont au centre de vos relations avec votre gestionnaire. Il est toujours à votre disposition pour commenter les décisions d'investissement. Périodiquement vous passez en revue avec lui l'évolution de vos affaires: nous pouvons ainsi, même si tout se passe comme prévu, affiner la stratégie.

Lors de chaque opération vous recevez un bordereau. Trimestriellement nous vous envoyons un état récapitulatif de vos avoirs, qui vous présente graphiquement la répartition des actifs par type d'instrument et la diversification entre les divers secteurs, pays et devises. Vous y trouvez également la composition détaillée du portefeuille ainsi que le calcul de son rendement.

Notre "Bulletin d'Informations" bimensuel vous offre, outre un aperçu pratique de la politique de notre Banque, un article de fond sur un sujet juridique ou fiscal.

Notre site internet www.delenonline.com vous permet de suivre, quand vous le souhaitez et partout dans le monde, l'évolution de votre portefeuille. Ce site, simple et bien structuré, vous offre nombre de possibilités et de liens avec d'autres sites financiers susceptibles de vous intéresser.



Un souci en moins

Notre choix se porte toujours sur des valeurs qui sont facilement négociables. Vous disposez ainsi toujours de votre patrimoine.

Vos titres sont conservés sur un compte titres à votre nom. Outre qu'il est devenu très difficile, voire impossible, d'obtenir encore la livraison physique de la plupart des valeurs mobilières, le dépôt de titres vous offre d'importants avantages sur le plan de la sécurité et du confort.

Plus de risque de vol ou de perte: la Banque Delen confie vos titres à des dépositaires spécialisés comme la CIK ou Clearstream, qui offrent une sécurité maximale.

Nos services prennent en charge tout le suivi administratif de votre portefeuille: encaissement de coupons, division de titres, remboursements anticipés, échanges,...

A partir d'une valeur de portefeuille de 250.000 € nous vous offrons également la protection d'une assurance contre le décès accidentel. Les garanties suffisent, dans la plupart des cas, à couvrir les droits de succession de vos héritiers en ligne directe.



L'assistance patrimoniale: un service utile

Les schémas de pensée traditionnels sont, ces dernières années, battus en brèche. La passion des Belges pour l'anonymat des placements mobiliers, que ce soit dans des coffres ou à l'étranger, est frappée au cœur, certainement lorsqu'elle s'accompagne du non respect de prescriptions légales et fiscales.

L'épargnant ne peut plus y échapper. Les media en ont fait leurs grands titres. On assiste à un flux ininterrompu d'initiatives de la part du législateur : fiscalité européenne de l'épargne, déclaration libératoire unique, lois anti-blanchiment, réduction des taux de droits de donation, ...

Il est piquant de constater combien le public est surpris ces jours-ci. La nouvelle culture fiscale se développe très vite, et il n'est pas rare qu'un sentiment de désorientation s'installe. Celui qui ne s'adapte pas à cette nouvelle façon de voir les choses risque de rater le train en marche.

Le secteur bancaire, lui non plus, ne reste pas indifférent à cette évolution. De nombreuses institutions s'aperçoivent de l'intérêt croissant pour un accompagnement patrimonial plus large. En témoigne la multiplication des sessions d'information qui rencontrent un succès massif.

Depuis de nombreuses années, la Banque Delen apporte à ses clients ses conseils dans tous les domaines de la gestion de fortune. Dès le milieu des années nonante, la Banque a intégré à ses gestionnaires de patrimoine une équipe de juristes, qui veillent à harmoniser les aspects civils et fiscaux d'un planning personnalisé. Ils sont à votre service pour accompagner l'exécution concrète des mesures proposées.



Ce service sur mesure couvre des thèmes aussi divers que l'analyse de votre contrat de mariage, l'organisation et le transfert de votre patrimoine, votre testament ou la succession dans votre entreprise.

Pour chaque situation individuelle, une planification patrimoniale et successorale sur mesure est élaborée. La Banque est attentive à vos objectifs personnels et familiaux, et vous aide à évoluer dans une vision à long terme, loin des stéréotypes et des préjugés.

Dans le contexte actuel nouveau, l'avis de la Banque Delen est dès lors inchangé : faites-vous conseiller régulièrement, sérieusement et par des professionnels. N'oubliez pas que dans l'Europe de demain il sera extrêmement difficile d'utiliser de manière constructive un patrimoine non officiel. Apprenez à préférer un peu moins, mais de bonne qualité, plutôt qu'un peu plus, mais de moindre qualité. La disponibilité de votre capital et votre tranquillité d'esprit, voilà ce qui est en jeu.

DELEN ONLINE

A peine créé, le site delenonline.com attira l'attention par sa facilité d'emploi, ses fonctionnalités étendues et sa rapidité.

Ce site est une fenêtre ouverte sur le savoir-faire de la Banque Delen, votre gestionnaire de fortune professionnel. Seuls sont nécessaires un PC, une connexion internet et un mot de passe.

Surfez vers www.delenonline.com. La page d'accueil contient des informations sur les principaux marchés boursiers, et vous ouvre l'accès à une large base de données de nouvelles financières, professionnelles et économiques.

Des hyperliens vous permettent de consulter des écrans d'information sur notre Banque, ses services et ses produits.

Consultation de votre portefeuille

Si vous nous avez confié la gestion discrétionnaire de votre patrimoine, Delen OnLine vous permet de vous tenir informé, en temps réel, de l'évolution de votre portefeuille.

La composition et la valeur de votre portefeuille, exprimées dans la devise de votre choix, vous sont connues à tout

moment. Vous accédez de surcroît à une véritable mine d'informations financières spécifiques.

Placez vos ordres boursiers ... tout en bénéficiant de nos conseils

Si vous disposez d'un quart de million d'€ et souhaitez gérer vous-même votre portefeuille tout en bénéficiant de conseils spécialisés, Delen OnLine, combinée à nos services professionnels et à notre technologie, constitue la solution idéale.

Vous disposez, en ligne, de tous les instruments d'analyse nécessaires. Vous pouvez classer les informations boursières dans vos index personnels et vos listes de favoris. Plusieurs clés de recherche vous permettent de sélectionner et de suivre les valeurs de votre choix.

Delen OnLine vous offre aujourd'hui la possibilité de passer en ligne vos ordres sur la plupart des bourses européennes et américaines. Tous les ordres d'achat et de vente sont gérés par votre registre des ordres en ligne. Ce service est à la fois clair, convivial et économe de votre temps.



SICAV ET FONDS DE PLACEMENT

La Banque Delen est le promoteur, le gestionnaire ou le dépositaire de diverses Sicav et fonds d'investissement.

Les fonds d'investissement, aussi dénommés OPC ou Organismes de Placement Collectif, rassemblent les économies des investisseurs individuels. Cet argent est alors investi de manière collective en actions, obligations, instruments à court terme, certificats immobiliers.

Les Sicav (Société d'Investissement à Capital Variable) sont une des formes d'investissement les plus intéressantes.

Gestion professionnelle

Les portefeuilles des IPC sont gérés de manière active et professionnelle par une équipe de spécialistes qui suivent de près les marchés financiers et adaptent la constitution du portefeuille à l'évolution du marché. Ils sont soutenus par l'équipe de recherche de la Banque Delen, elle-même en contact avec les plus sérieuses sociétés de bourse dans le monde. La perspective à long terme est centrale.

La politique dynamique mais prudente qui caractérise la gestion de notre Banque préside également à la gestion de nos fonds de placement.

Répartition du risque

La répartition des risques est essentielle en gestion de fortune. L'actif dans les portefeuilles est réparti sur un grand nombre de valeurs différentes, dans divers secteurs, pays et devises. Cette répartition permet de limiter considérablement les risques. En ayant en portefeuille quelques Sicav vous investissez indirectement dans 200 ou 300 entreprises individuelles. Vous obtenez ainsi un rendement conforme à celui du marché et évitez les accidents sur des valeurs isolées.

Liquidité

Les parts des IPC sont très liquides: elles sont facilement négociables. Grâce à cela vous pouvez disposer rapidement de votre argent lors d'une vente. Pour la plupart des Sicav nous calculons chaque jour une valeur d'inventaire.

Pas de soucis administratifs

Vous ne devez plus vous soucier de l'encaissement des dividendes ou du suivi des divisions ou des augmentations du capital et autres: c'est le fonds qui s'en charge.

Suivi quotidien

En tant qu'investisseur vous pouvez parfaitement suivre vos fonds. L'information concernant les valeurs d'inventaire se retrouve dans les pages financières de votre journal et sur notre site Internet, où vous trouverez par ailleurs également les fiches techniques des IPC concernées. Le grand intérêt médiatique pour ces produits leur procure une transparence accrue et facilite la comparaison entre eux.

Meilleure accessibilité

Même si votre mise de départ est limitée, les IPC vous permettent d'investir de manière équilibrée. Ces produits vous ouvrent la porte de marchés qui ne sont guère accessibles par un investissement direct.

Avantages fiscaux

Les Sicav profitent d'un cadre fiscal favorable:

- une telle société peut récupérer le précompte mobilier payé sur les dividendes qu'elle perçoit, entièrement ou partiellement selon le type de revenus et le pays qui les a attribués.
- pour les investisseurs particuliers et les asbl, les plus-values réalisées sur les Sicav sont exonérées de toute imposition. Le précompte mobilier ne sera dû que sur les dividendes versés par des Sicav du type "distribution".
- en recourant à des Sicav de capitalisation, vous évitez le précompte mobilier.

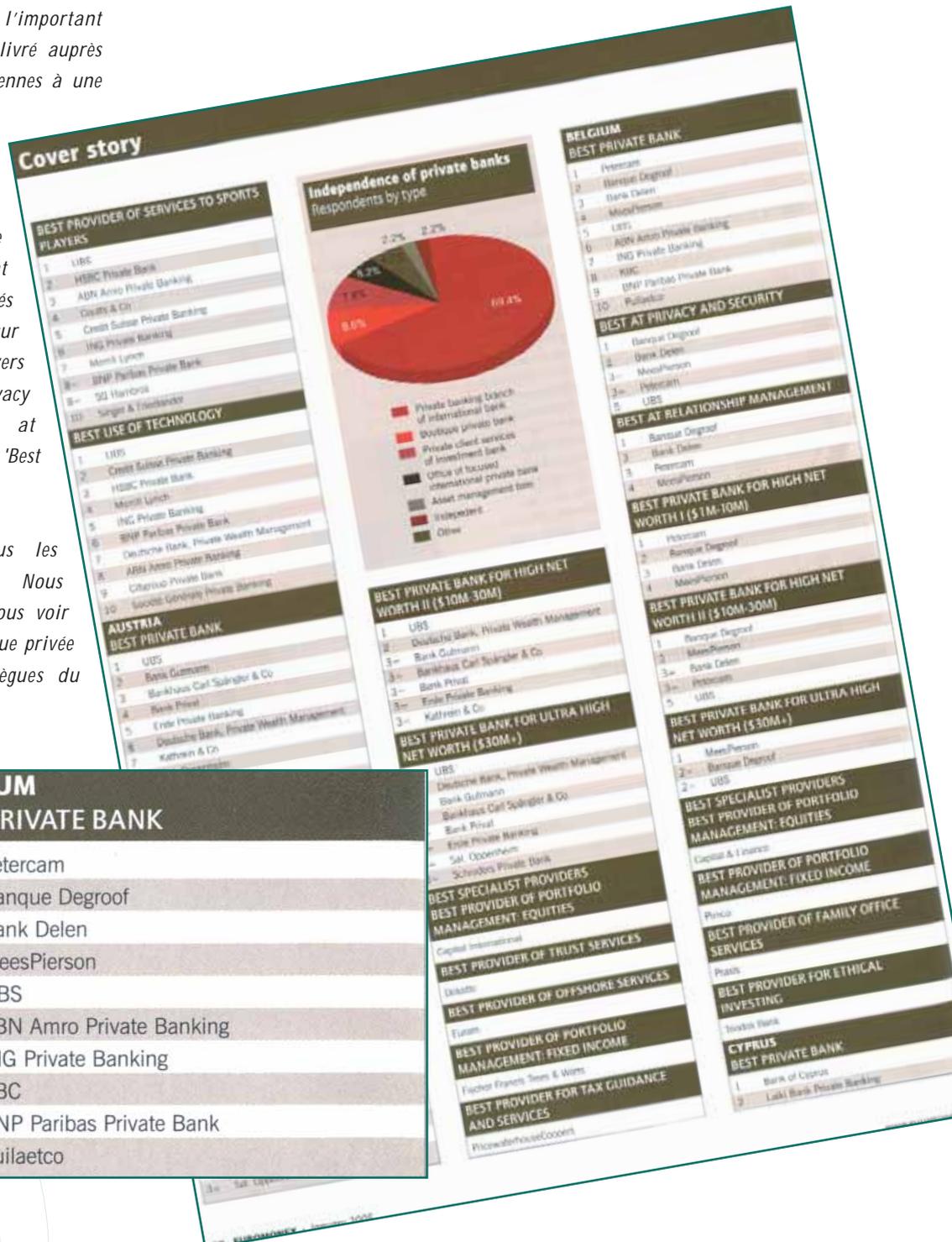
Vous trouverez dans notre "Bulletin d'informations" et sur notre site internet www.delen.be des informations détaillées sur chacun de nos produits.

EUROMONEY PRIVATE BANKING SURVEY

Pour la deuxième fois, l'important magazine Euromoney s'est livré auprès des banques privées européennes à une étude concernant leur activité de gestion de patrimoine.

En Belgique également, cette enquête a notamment demandé aux banquiers privés de classer leurs confrères sur une échelle de 1 à 3 pour divers critères comme 'Best at privacy and security', 'Best at relationship management', et 'Best at private banking'.

Nous reprenons ci-dessous les principaux classements. Nous sommes très honorés de nous voir classés 3ème meilleure banque privée en Belgique par nos collègues du secteur.



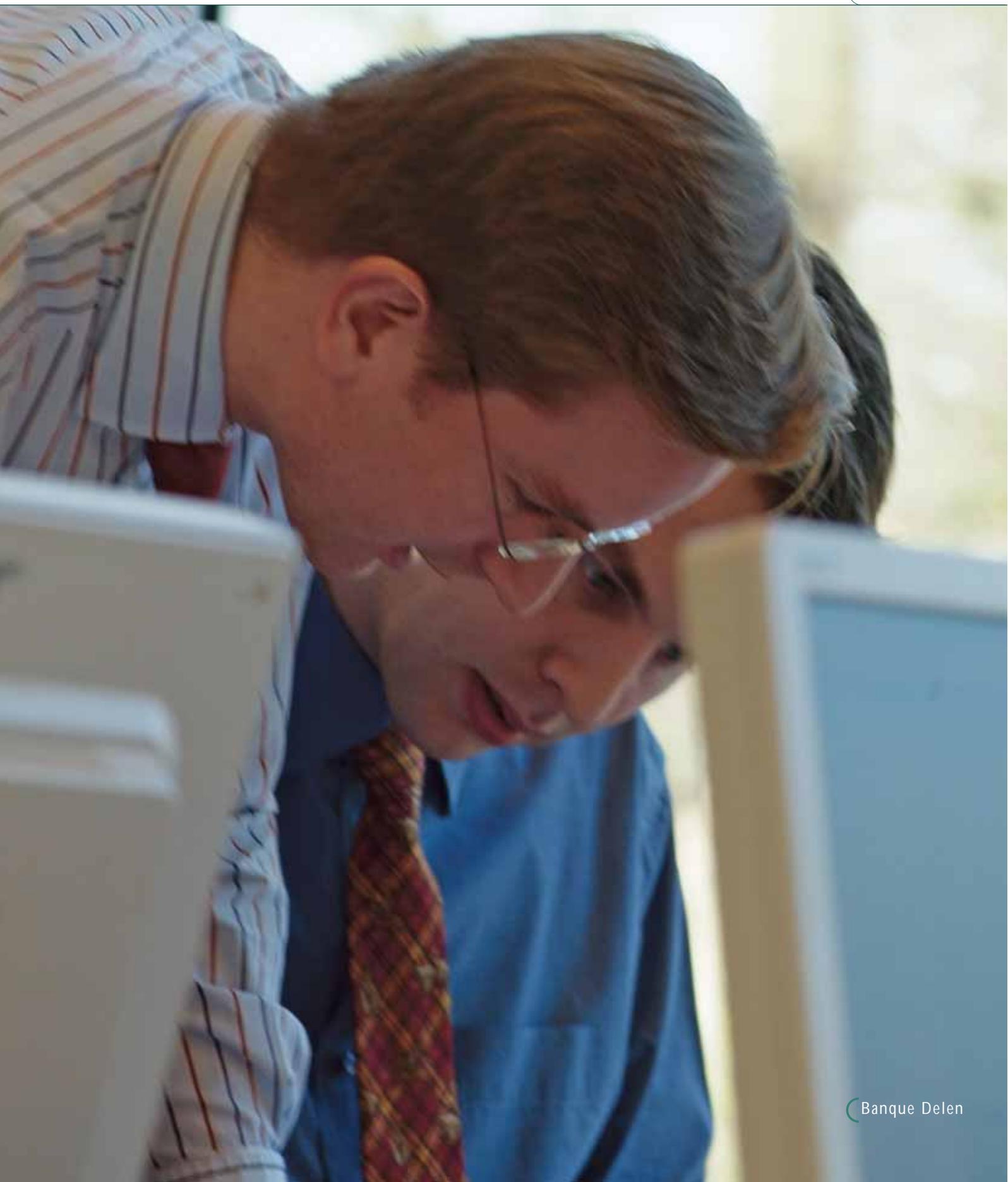
Comptes annuels consolidés

Comptes annuels statutaires

Adresses du groupe

Comptes annuels

27





Comptes annuels consolidés

L'annexe des comptes annuels consolidés et le rapport sans réserve du Commissaire sont disponibles sur simple demande au siège social de la Banque Delen, Jan Van Rijswijcklaan 184 à 2020 Antwerpen

Bilan consolidé après répartition

30

au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003
ACTIF		
I Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1 308	1 723
II Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	172 044	41 940
III Créances sur les établissements de crédit	307 291	258 408
A. A vue		
B. Autres créances (à terme ou à préavis)	291 672	229 726
IV Créances sur la clientèle	32 962	32 859
V Obligations et autres titres à revenu fixe	365 317	468 010
A. Des émetteurs publics	307 795	446 169
B. D'autres émetteurs	57 522	21 841
VI Actions et autres titres à revenu variable	2 010	7 790
VII Immobilisations financières	71	71
B. Autres entreprises		
1. Actions et parts	71	71
VIII Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	2 110	2 612
IX Ecart de consolidation	6 855	8 014
X Immobilisations corporelles	12 321	8 831
XII Autres actifs	604	3 654
XIII Comptes de régularisation	6 818	7 173
TOTAL DE L'ACTIF	909 711	841 085

	2004	2003
PASSIF		
I Dettes envers les établissements de crédit	26 133	1 170
A. A vue	661	422
C. Autres dettes (à terme ou à préavis)	25 472	748
II Dettes envers la clientèle	748 098	719 655
A. Dépôts d'épargne	15 590	14 988
B. Autres dettes	732 508	704 667
1 A vue	623 657	623 704
2 A terme ou à préavis	108 851	80 963
IV Autres dettes	43 115	19 616
V Comptes de régularisation	314	57
VI Provisions, impôts différés et latences fiscales	1 066	1 386
A. Provisions pour risques et charges	1 007	1 386
1 Pensions et obligations similaires	387	515
3 Autres risques et charges	620	871
B. Impôts différés et latences fiscales	59	
VII Fonds pour risques bancaires généraux	9 518	9 018
Fonds Propres	81 383	90 056
IX Capital	41 350	41 350
A. Capital souscrit	41 350	41 350
X Primes d'émission	411	411
XII Réserves et résultat reporté	39 318	48 033
XIII Ecart de consolidation	378	378
XIV Ecart de conversion	(74)	(116)
Intérêts de Tiers		
XV Intérêts de tiers	84	127
TOTAL DU PASSIF	909 711	841 085

Compte de résultats consolidés

32

au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003
I Intérêts et produits assimilés	16 983	20 368
dont: de titres à revenu fixe	10 274	12 943
II Intérêts et charges assimilées (-)	(11 951)	(14 709)
III Revenus de titres à revenu variable	38	81
A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	32	72
B. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6	9
IV Commissions perçues	48 628	38 982
V Commissions versées (-)	(10 843)	(6 361)
VI Bénéfice (perte(-)) provenant d'opérations financières	4 644	5 420
A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	2 162	2 939
B. De la réalisation de titres de placement	2 482	2 481
VII Frais généraux administratifs (-)	(17 603)	(18 134)
A. Rémunérations, charges sociales et pensions	(9 106)	(8 423)
B. Autres frais administratifs	(8 497)	(9 711)
VIII Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(2 801)	(3 568)
IX Réductions de valeur sur créances et provisions pour les postes "I.Passifs éventuels" et "II.Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan	29	(95)
X Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur (-)) sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres effets à revenu fixe et à revenu variable	258	816
XI Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I.Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan	378	1 366

	2004	2003
XII Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I.Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan		(167)
XIII Dotation au fonds pour risques bancaires généraux	(500)	
XIV Autres produits d'exploitation	308	269
XV Autres charges d'exploitation (-)	(314)	(288)
XVI Bénéfice courant avant impôts des entreprises consolidées	27 254	23 980
XVII Produits exceptionnels	235	38
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	235	29
E. Autres produits exceptionnels		9
XVIII Charges exceptionnelles	(73)	(457)
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	(2)	(384)
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	(9)	(11)
E. Autres charges exceptionnelles	(62)	(62)
XIX Bénéfice de l'exercice avant impôts des entreprises consolidées	27 416	23 561
XIXbis. Transfert aux impôts différés (-)	(59)	
XX Impôts sur le résultat	(9 510)	(6 442)
A. Impôts	(9 532)	(6 655)
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions pour impôts	22	213
XXIII Bénéfice consolidé de l'exercice	17 847	17 119
XXIV Part des tiers dans le résultat	(23)	(22)
XXV Part du groupe dans le résultat	17 824	17 097

Postes hors bilan

34

au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003
I Passifs éventuels	126	126
B. Cautions en remplacement de crédits	124	124
C. Autres cautions	2	2
II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	43 459	17 127
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	607	424
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	36 046	13 312
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	6 806	3 391
III Valeurs confiées aux entreprises comprises dans la consolidation	6 141 703	5 291 849
A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	47 597	54 560
B. Dépôts à découvert et assimilés	6 094 106	5 237 289

Comptes annuels statutaires

L'annexe des comptes annuels statutaires et le rapport sans réserve du Commissaire sont disponibles sur simple demande au siège social de la Banque Delen, Jan Van Rijswijcklaan 184 à 2020 Antwerpen

Bilan après répartition

36

au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003
ACTIF		
I Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	635	747
II Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	130 086	32 948
III Créances sur les établissements de crédit	280 834	231 593
A. A vue	15 762	4 604
B. Autres créances (à terme ou à préavis)	265 072	226 989
IV Créances sur la clientèle	28 869	29 255
V Obligations et autres titres à revenu fixe	315 250	381 280
A. Des émetteurs publics	261 068	359 440
B. D'autres émetteurs	54 182	21 840
VI Actions et autres titres à revenu variable	992	1 100
VII Immobilisations financières	11 016	11 016
A. Participations dans des entreprises liées	10 985	10 985
C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	31	31
VIII Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	2 095	2 600
IX Immobilisations corporelles	12 003	8 698
XI Autres actifs	467	3 607
XII Comptes de régularisation	6 278	6 783
TOTAL DE L'ACTIF	788 525	709 627

	2004	2003
PASSIF		
I Dettes envers les établissements de crédit	50 363	30 616
A. A vue	27 047	30 283
B. Autres dettes (à terme ou à préavis)	23 316	333
II Dettes envers la clientèle	644 099	594 471
A. Dépôts d'épargne	15 590	14 988
B. Autres dettes	628 509	579 483
1 A vue	523 768	498 522
2 A terme ou à préavis	104 741	80 961
IV Autres dettes	39 006	16 535
V Comptes de régularisation	297	35
VI Provisions et latences fiscales	653	739
A. Provisions pour risques et charges	594	739
1 Pensions et obligations similaires	387	515
3 Autres risques et charges	207	224
B. Impôts différés	59	
VII Fonds pour risques bancaires généraux	7 023	7 023
Capitaux propres	47 084	60 208
IX Capital	41 350	41 350
A. Capital souscrit	41 350	41 350
X Primes d'émission	411	411
XII Réserves	4 323	3 455
A. Réserve légale	4 126	3 455
C. Réserves immunisées	197	
XIII Bénéfice reporté	1 000	14 992
TOTAL DU PASSIF	788 525	709 627

Compte de résultats

38

au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003
I Intérêts et produits assimilés	14 910	17 366
dont: de titres à revenu fixe	8 593	10 396
II Intérêts et charges assimilées (-)	(10 897)	(12 758)
III Revenus de titres à revenu variable	1 957	26
A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	10	17
C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1 941	
D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	6	9
IV Commissions perçues	37 004	26 330
V Commissions versées (-)	(12 613)	(6 589)
VI Bénéfice (perte(-)) provenant d'opérations financières	4 235	5 044
A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	1 677	2 078
B. De la réalisation de titres de placement	2 558	2 966
VII Frais généraux administratifs (-)	(14 093)	(14 470)
A. Rémunérations, charges sociales et pensions	(7 184)	(6 510)
B. Autres frais administratifs	(6 909)	(7 960)
VIII Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(1 496)	(1 601)
IX Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur (-)) sur créances et provisions pour les postes "I.Passifs éventuels" et "II.Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan	29	15
X Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur (-)) sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenus fixes ou variables	72	107

	2004	2003
XI Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I.Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan	144	434
XII Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I.Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan		(48)
XIII Dotation au fonds pour risques bancaires généraux		571
XIV Autres produits d'exploitation	361	347
XV Autres charges d'exploitation (-)	(270)	(193)
XVI Bénéfice courant avant impôts	19 343	14 581
XVII Produits exceptionnels	235	28
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	235	28
XVIII Charges exceptionnelles (-)	(7)	(8)
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	(7)	(8)
XIX Bénéfice de l'exercice avant impôts	19 571	14 601
XIXbis. Transfert aux impôts différés	(59)	
XX Impôts sur le résultat	(6 098)	(4 493)
A. Impôts	(6 100)	(4 493)
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	2	
XXI Bénéfice de l'exercice	13 414	10 108

Affectations et Prélèvements

40

au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003
A Bénéfice à affecter	28 406	28 007
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	13 414	10 108
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	14 992	17 899
C Affectations aux capitaux propres (-)	(867)	(505)
2. A la réserve légale	(670)	(505)
3. Aux autres réserves	(197)	
D Résultat à reporter	(1 000)	(14 992)
1. Bénéfice à reporter (-)	(1 000)	(14 992)
F Bénéfice à distribuer (-)	(26 539)	(12 510)
1. Rémunération du capital	(26 539)	(12 510)

Postes hors bilan

41

au 31 décembre en milliers d'EUR

	2004	2003
I Passifs éventuels	124	124
B. Cautions en remplacement de crédits	124	124
II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	43 468	17 127
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	607	424
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	36 055	13 312
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	6 806	3 391
III Valeurs confiées à l'établissement de crédit	5 573 805	4 733 245
B. Dépôts à découvert et assimilés	5 573 805	4 733 245

Adresses du groupe

42



Bank Delen
Jan Van Rijswijcklaan 184
B-2020 Antwerpen
Tél: 03 244 55 66

SIEGE D'ANVERS

GESTION Paul De Winter*
Filips De Ferm*
Marie-Laure Bekaert
David Boelens
Anne Bontinck
Jean-Louis de Hasque
Raf De Schepper
Natale Donckers
Filip Gielkens
Thierry Istas
Jan Laureyssens
Paul Marck
Thomas Saverys
Diane Seerden
Gregory Swolfs
Hilde Van der Auwermeulen
Veronique Vanderwegen
Didier Van Hove
Axel Willemsens
Didier Willemsens

CONSEIL PATRIMONIAL Niklaas Claeyssoone
Ann De Smedt
Tim Fransen
Steven Osaer

ANALYSE FINANCIERE Sam Adams
Carl Coppeters
Tony Depoortere
Philippe Van Loock

MIDDLE OFFICE Daniel Ratinckx
Christian Gubel
Herman Van Cauwenberge



Banque Delen
Boulevard d'Avroy 4
B-4000 Liège
Tél: 04 232 28 11

SIEGE DE LIEGE

GESTION Thierry Maertens de Noordhout*
Francis Germain
Catherine Jeukens
Freddy Rouxhet

AGENTS DELEGUES Lambert Rigo
Guy Schurmans

* Membre du Comité de Direction



Accent Business Park
Kwadestraat 151-C7
B-8800 Rumbekelaar
Tél: 051 24 16 16

SIEGE DE FLANDRE OCCIDENTALE

GESTION Noël Colpaert
Petra Coussement
Jean-Paul Debruyne
Johan Demeurisse
Jozef Demeurisse
Johan Deweerdt
Dirk Stals
Kurt Vankeirsbilck



Tervurenlaan 72
B-1040 Brussel
Tél: 02 511 84 10

SIEGE DE BRUXELLES

GESTION René Havaux*
Gaëtan Alexandre
Arlette Clabots
Jacques Dierickx
Quentin Lamarche
Frédéric Lambrechts

AGENTS DELEGUES Marc Declerck
Paul De Gendt
Jean Goffin
Paul Goffin
Patrick Lannoy
Thierry Mommaerts
Jan Van Der Wilt

CONSEIL PATRIMONIAL Laurent del Marmol



Centre Descartes
Route d'Arlon 287
L-1150 Luxembourg
Tél.: (00 352) 44 50 60

BANQUE DELEN LUXEMBOURG

GESTION Philippe Havaux
Martine Delbrouck
Olivier Havaux
Roland Lemmens

FAMILY OFFICE Serge Cammaert



12, rue de Hollande
B.P. 5404
CH-1211 Genève 11
Tél: (00 41) 22 317 00 00

DELEN (SUISSE)

GESTION André De Greef

BANQUE DELEN
GESTION DE PATRIMOINE

Banque Delen S.A.
Jan Van Rijswijcklaan 184
B-2020 Anvers
Tél. 03 244 55 66
Fax 03 216 04 91
BE 0453076211

RPM Anvers

Editeur responsable: Paul De Winter